



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tenue à la salle du conseil, le lundi 11 janvier 2021 à 20 heures, suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle sont présents :

Le maire Richard F. Dubé
Les conseillers et conseillères :

Siège no 1	Jimmy Plourde	Siège no 4	Absent
Siège no 2	Absente	Siège no 5	Nicholas Dubé
Siège no 3	Absente	Siège no 6	Hugo Tardif

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Josée Chouinard, directrice générale adjointe est aussi présente.

En raison des mesures liées à la pandémie et conformément aux recommandations du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la séance s'est tenue à huis clos et par téléconférence. La population fut invitée à soumettre leurs questions à l'avance à l'administration municipale.

La séance débute par le mot de bienvenue du maire.

21-01001 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Hugo Tardif, appuyée par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement que le conseil adopte l'ordre du jour en laissant le point « Affaires diverses » ouvert. Le projet d'ordre du jour a été envoyé à chaque résidence.

21-01002 Procès-verbaux de la réunion du 7 décembre et du 15 décembre 2020

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020 ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2020, soient adoptés tel que rédigé.

21-01003 Comptes du mois de décembre 2020

La liste des comptes du mois de décembre a été étudiée par les membres du conseil lors d'une réunion de travail tenue le 11 janvier dernier et elle est lue à cette réunion. Sur la proposition de Hugo Tardif, appuyée par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que ces comptes soient approuvés:

Comptes à payer au 31 décembre 2020	44 500.48 \$
Comptes à payer de janvier 2021	85 339.07 \$
Comptes payés d'avance	64 097.89 \$
TOTAL	<u>193 937.44 \$</u>

21-01004 Rapport trimestriel et bilan

Le rapport trimestriel et le bilan au 31 décembre sont lus par Josée Chouinard, directrice générale adjointe.

21-01005 Rapports des réunions et suivi des dossiers

Les personnes suivantes font rapport des réunions qui ont eu lieu pendant le dernier mois et du suivi des dossiers en cours:

- a. Par Richard F. Dubé:



- MRC du Témiscouata : 14 décembre;
- RIDT : 9 décembre ;

21-01006 Avis de motion et dépôt- Règlement fixant les taux de taxes, de compensations, le taux d'intérêt sur les comptes dus et le paiement des comptes par versements

Nicholas Dubé, conseiller au siège no 5 donne avis de motion dans le but d'adopter un règlement et dépose ledit règlement, dans le but d'adopter à une prochaine réunion, ayant pour objet de fixer les taux des taxes foncières générales et de secteurs, les tarifs de compensation pour les services d'égouts, des matières résiduelles, de vidange des fosses septiques, de déneigement et de la police, le taux d'intérêt sur les comptes dus et le paiement des comptes par versements. Une dispense de lecture est donnée.

Le projet de règlement a été remis aux membres du conseil le 11 janvier dernier et mis à la disposition de l'assistance.

Voici un résumé des taxes et des modifications pour la nouvelle année.

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE - Le taux de taxe foncière générale est de 0,82 \$ du 100 \$. Les raisons: la hausse du cout de la vie, des salaires, la baisse des revenus éoliens, les différents projets à réaliser et à prévoir, le financement d'OBNL pour des projets de développement municipaux, etc. Nous avons limité l'augmentation en utilisant les surplus réservés et libres.

MATIÈRES RÉSIDUELLES - Les dépenses pour les matières résiduelles à la Régie Intermunicipal des déchets du Témiscouata (RIDT) ont augmenté. Une augmentation d'environ 1.48%, qui équivaut à un montant de 3.33\$.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES - Le tarif pour la vidange des fosses septiques a été ajusté et il a augmenté de 1,78 \$ pour tenir compte des prévisions 2021 de la RIDT.

POLICE - Le montant de la facture de la SQ s'élève à 41 404\$, la Municipalité établit le tarif pour le paiement de 50 % de la facture totale (20 702\$). L'autre 50% continuant d'être inclus à la taxe foncière générale. Une augmentation de 13.10%, une augmentation d'environ 6.37 \$ par résidence.

Nom de la taxes	TAUX	2020	2021	Secteur	Dim/aug	Secteur	Secteur
Évaluation moyenne	2020	85 700 \$	85 700 \$	Village travaux	%	Village	ruraux
Foncière	0,80\$	685,60\$	0,82 \$	702,74 \$	2,50 %	702,74 \$	702,74 \$
Foncière voirie égout pluv.	0,07\$	59,99\$	0,07 \$	59,99 \$	0,0 %	59,99 \$	59,99 \$
Police	48,61\$	48,61\$	54,98\$	54,98 \$	13,10 %	54,98 \$	54,98 \$
Ordures	225,00\$	225,00\$	228,33\$	228,33\$	1,48 %	228,33 \$	228,33 \$
Vidange fosses septiques	97,27\$	- \$	99,05\$		1,83 %	- \$	99,05 \$
Opération et entretien égouts	260,06\$	260,06\$	265,51\$	265,51\$	2,09 %	265,51 \$	
Dette assainissement village	54,00\$	54,00\$	40,56\$	40,56\$	-24,9 %	40,56 \$	
Dette sanitaire secteur	236,00\$	236,00\$	179,86\$	179,86\$	-23,79%	- \$	- \$
TOTAL		1 569,26\$			1 531,97\$	1 352,11\$	1 145,00\$



RÉSEAU D'ÉGOUT - OPÉRATION ET ENTRETIEN - Le tarif a augmenté de 2.09% qui équivaut à un montant de 5.45\$ par résidence.

DETTES : Pour le paiement du réseau d'égout, le conseil continu de maintenir les taux de taxes, le conseil continu d'amasser un peu de surplus.

Voici une simulation de 3 comptes de taxes avec une évaluation moyenne.

Le compte de taxes d'une résidence diminuera d'environ de 37,29 \$ dans le village et d'environ 28,62 \$ en dehors du réseau d'égout. Pour un chalet, le compte augmentera de 21.24 \$ et de 9,96 \$ pour un lot à bois.

Le projet de règlement est remis aux membres du conseil et à l'assistance.

21-01007 Programme d'aide à la voirie - Volet Entretien des routes locales

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 266 123\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2020;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Hugo Tardif, appuyé par Jimmy Plourde, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

21-01008 Demande d'aide administrative de la part de l'Association Sportive de Saint-Honoré Inc.

Considérant la lettre en date du 15 décembre 2020, de la part de l'Association Sportive de Saint-Honoré Inc., dans laquelle l'Association sollicite l'appui municipal pour une aide administrative;

Considérant que l'Association Sportive est une organisation bénévole très impliquée dans la communauté et joue un rôle très important dans la vie communautaire des citoyens et citoyennes;

Sur la proposition de Jimmy Plourde, appuyé par Nicholas Dubé, il est unanimement résolu d'appuyer l'Association Sportive de Saint-Honoré Inc., et lui fournir une aide administrative conformément à la lettre du 15 décembre 2020.

21-01009 Concours des décorations de Noël 2020

Une visite de la municipalité a été effectuée par Richard F. Dubé et Jimmy Plourde afin d'inscrire les propriétés décorées (176 inscriptions) le 22 décembre.

Le concours de décorations de Noël se fait par tirages au sort afin d'attribuer 10 prix de 20 \$ (200\$) et deux (2) prix jugés à 50 \$.

Numéro de tirage	NOM DES GAGNANTS	Adresse
1.	Lévis Bélanger et Hélène Paradis	36, rue de l'Église
2.	Claire Thibault	54, rue de la Gare
3.	Jérôme Gagnon et Isabelle Tanguay	53, chemin Beaulieu
4.	Sophie Laplante	38, rue Principale
5.	Alexandre Martin et Marie-Ève Vaillancourt	77, rue Principale
6.	Sony Bourgoin et Kathy Pelletier	15, rue Landry



7.	Julie Martin et Viateur Dubé	2, rue Caron
8.	Jacques Caron et Rolande Madgin	66, rue Principale
9.	Pauline Nadeau et Donald Beaulieu	701, 9 ^e rang Nord
10.	Ghislaine Sirois	16, rue de la Gare
PRIX JUGÉS LORS DE LA VISITE : 50 \$		
11.	Roland Beaulieu et Yolande Madgin	68, rue Principale
12.	Éric Castonguay et Laurianne Proulx	166, rue Principale

Les membres du conseil remercient Richard F. Dubé, maire et Jimmy Plourde, conseiller, pour le temps et le bon travail à faire le tour de la municipalité, relever les adresses des résidences décorées et choisir les deux résidences lauréates.

Sur la proposition de Jimmy Plourde, appuyé par Hugo Tardif, il est résolu unanimement que le conseil félicite les gagnants et remercie tous ceux qui ont illuminé notre municipalité.

21-01010 Lumière de rue

Considérant la lettre en date du 18 novembre 2020, dans laquelle un citoyen fait une demande d'installation d'une lumière de rue pour l'intersection de la rue Principale et de la route Robichaud;

Sur la proposition de Jimmy Plourde, appuyé par Hugo Tardif, il est unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata procède à l'installation d'une lumière de rue à l'intersection mentionnée à partir du poste budgétaire numéro 72-340-00-721 (Lumières de rue).

21-01011 Demande de soutien financier de la part de la Villa Saint-Honoré Inc.

Considérant la lettre en date du 15 décembre 2020, de la part de la Villa Saint-Honoré Inc., dans laquelle cette dernière demande un appui financier par l'entremise du Fond Local (F.R.R.) afin de compléter leur projet de sécurisation des portes et contrôle des portes de sortie;

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyé par Hugo Tardif, il est unanimement résolu d'appuyer la Villa Saint-Honoré Inc. par l'entremise du Fond Local (F.R.R.) pour un montant estimé à 15 905\$ afin de terminer leur projet.

21-01012 Demande de transfert du compte de l'Association des Commerçants à la CADL

Considérant les résolutions numéro 20-121001 de la CADL, dans laquelle l'organisme demande à la Municipalité de transférer la gestion du compte bancaire de l'Association des Commerçants à la CADL ;

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyé par Hugo Tardif, il est unanimement résolu d'appuyer la CADL et de procéder au transfert de la gestion du compte de l'Association des Commerçants à la CADL. Cependant, cette résolution est conditionnelle à ce que la CADL utilise les montants actuellement en place dans le compte pour le bienfait exclusif de l'Association des commerçants.

21-01013 Offre d'achat de différents articles municipaux

Considérant la lettre en date du 9 décembre 2020, dans laquelle un citoyen fait l'offre d'achat suivant :

OFFRE D'ACHAT	
ARTICLES	MONTANTS
Ancienne porte de Bibliothèque	30,00\$
Sellette de marque Holland	50,00\$
Moteur Perkins 1006	260,00\$
Rallonge de godet John Deere	15,00\$



Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyé par Jimmy Plourde, il est unanimement résolu d'accepter les offres suivantes :

- L'ancienne porte de la bibliothèque (30\$);
- La sellette de maque Holland (50\$);
- La rallonge de godet John Deere (15\$)

La municipalité refuse l'offre de 260\$ pour le moteur Perkins.

21-01014 Augmentation de salaire pour l'employé numéro 71 conformément à la grille salariale actuelle.

Considérant la grille salariale en place pour 2021, dans laquelle une augmentation de 0,50\$ est prévue pour l'employé numéro 71;

Considérant le bon travail de l'employé en question, son dévouement, son acharnement et sa ponctualité;

Sur la proposition de Hugo Tardif, appuyé par Nicholas Dubé, il est unanimement résolu d'accorder la hausse en question en dépit des conditions qui furent adoptées juillet 2020 par la résolution numéro 20-07140.

21-01015 Gestion des matières organiques au Témiscouata

Appui à la RIDT dans la cadre de l'appel de propositions pour soutenir des projets visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques du secteur des ICI.

CONSIDÉRANT QUE RECYC-QUÉBEC a lancé un appel de propositions pour soutenir des projets visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques du secteur des ICI (industries, commerces et institutions);

CONSIDÉRANT QUE la RIDT a déposé une proposition à cet appel afin de fournir un conteneur à chargement avant spécifique à chaque commerce ou institutions de la MRC de Témiscouata qui génère des matières organiques;

CONSIDÉRANT QUE la RIDT assumera entièrement des coûts non subventionnés pour l'achat et la distribution de ces conteneurs;

CONSIDÉRANT QUE la RIDT prévoit de régionaliser la collecte de ce type de conteneurs et le traitement des matières organiques recueillies, le tout afin que chaque ICI dispose d'une solution pour éviter l'enfouissement de ces matières;

IL EST PROPOSÉ PAR : Hugo Tardif, APPUYÉ PAR : Nicholas Dubé
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata appuie le projet présenté par la RIDT à Recyc-Québec afin de mettre en place un système de gestion des matières organiques dans les commerces et institutions de la MRC de Témiscouata.

Au besoin, la municipalité assistera techniquement la RIDT pour la distribution des conteneurs en facilitant les contacts avec les ICI de son territoire et en permettant à la RIDT d'entreposer temporairement quelques conteneurs sur un terrain municipal en attendant leur distribution

21-01016 Période de questions

À 20 heures 02, Richard F. Dubé donne la parole à l'assemblée pour la période de questions. Les sujets discutés sont les suivants :

- RIDT et le service des vidanges par le contracteur JAFFA;
- Remerciements de la part de la famille de Monsieur Jean-Marc Dubé pour le don de la part de la Municipalité.



FERMETURE DE LA RÉUNION

Il est 20 heures 05, Richard F. Dubé, maire lève la séance.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Je, Richard F. Dubé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Richard F. Dubé, maire


Josée Chouinard, directrice générale adjointe

LISTES DES COMPTES
ADOPTÉS À LA SÉANCE DU
11 JANVIER 2021

COMPTE DE DÉCEMBRE 2020			
43	Richard F. Dubé	-	\$
102	Laboratoire BSL	-	\$
110	Municipalité de Saint-Louis-du- Ha ! Ha !	468,22	\$
112	Fonds de l'information foncière	30,00	\$
121	Centre de Services Scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	2 075,30	\$
224	Régie Intermunicipale des Déchets de Témiscouata	-	\$
136	Ville de Témiscouata-sur-le-Lac	18,40	\$
226	MALLETTE	11 730,33	\$
311	Buroplus	778,64	\$
346	BMR de Témiscouata-sur-le-Lac	139,10	\$
357	Marché St-Ho	135,57	\$
405	Électronique Mercier	-	\$
411	Pièces d'Auto M. Michaud	33,23	\$
421	Spécialités électriques de Rivière-du-Loup	188,38	\$
422	Chauffage Rivière-du-Loup	10 429,59	\$
427	Surplus général Tardif	121,63	\$
431	Roger A. Pelletier	42,07	\$
439	Centre Routier 1994 inc.	410,29	\$
447	Peterbilt Atlantic	273,19	\$
460	Société coopérative agricole de Saint-Hubert	76,97	\$
468	Automoteur R.D.L. Inc.	56,20	\$
491	Macpek	1 030,09	\$
493	Distribution Francis Inc.	37,03	\$
511	LOAC	68,99	\$
550	Les Entreprises Camilles Ouellet et Fils Inc.	6 409,86	\$
563	Excavation S.M.	804,83	\$
601	Sani Express	372,46	\$
613	Les Produits Métalliques A.t. inc.	180,97	\$
632	Buanderie Rivière-du-Loup	261,00	\$
642	Messer	388,78	\$
644	L'Arsenal	201,50	\$
646	Carrefour du Camion de R-D-L	8,02	\$
679	Profix de l'Est	344,31	\$
686	Plomberie Marcel Thériault	777,44	\$
692	Protek Hydraulique	617,37	\$
706	Les Commerçants de la Chaudière	63,44	\$
713	Livraison M.L.	24,01	\$
730	Gestion G3L Inc.	175,00	\$
754	VOHL	159,56	\$
776	Pièces de Camions BSL Inc.	140,64	\$
806	Coop Agro-Énergie de l'Est	2 894,31	\$
900	Josée Chouinard	72,00	\$
1170	Julie Martin	30,04	\$
1355	Josée Després	15,26	\$
1357	Fernand Laterreur (9091-0514 Québec Inc.)	1 192,87	\$
1362	Kenworth Québec	593,36	\$
1367	Michael Marmen	71,66	\$
1383	Émile Ouellet	228,37	\$
1384	Maxime Ouellet	330,20	\$
	TOTAL DES FACTURES À PAYER DE DÉCEMBRE 2020	44 500,48	\$

COMPTE DE JANVIER 2021			
120	MRC de Témiscouata	43 494,67	\$
137	Centre régional de Services aux bibliothèques	4 400,32	\$
206	CIM - Coopérative d'informatique Municipale	5 720,01	\$
362	Québec Municipal	100,66	\$
382	Cabano Fleuriste 2018	105,78	\$
387	Groupe Ultima	24 162,00	\$
405	Électronique Mercier	5 774,04	\$
422	Chauffage Rivière-du-Loup	1 581,59	\$
	TOTAL DES FACTURES À PAYER DE JANVIER 2021	85 339,07	\$

LISTES DES COMPTES
ADOPTÉS À LA SÉANCE DU
11 JANVIER 2021

SALAIRES			
SALAIRE DE DÉCEMBRE	51 835,14 \$		
REER Collectif	439,84 \$		
Avantages sociaux	5 418,25 \$		
CSST	729,01 \$		
ASSURANCES COLLECTIVES	143,65 \$		
TOTAL DES SALAIRES:	58 565,89 \$	58 565,89 \$	
BELL CANADA:			
Bureau	207,80 \$		207,80 \$
HYDRO-QUEBEC:			
Édifice municipal	378,78 \$		
Abri postal rue de la Gare	- \$		
Étangs rue de la Gare	1 210,73 \$		
Station pompage PP1 - Près du 51, rue Principale	219,89 \$		
Station pompage PP2 - Près du 180, rue Principale	82,22 \$		
Garage	688,39 \$		
Poste incendie Saint-Honoré	373,79 \$		
Poste incendie Saint-Honoré (Fournaise)	636,37 \$		
Éclairage public	330,38 \$		
Croix lumineuse	- \$		
Bibliothèque	- \$		
Parc 150e	37,77 \$		
Loyer 99B	229,62 \$		
Poste incendie de Saint-Pierre-de-Lamy	- \$		
Local Association sportive	173,34 \$		4 361,28 \$
VISA DESJARDINS			
Cellulaire voirie	40,77 \$		
Vidéotron	102,26 \$		
Mallage	111,52 \$		254,55 \$
AUTRES COMPTES PAYÉS PENDANT LE MOIS			
Re-Source Familles (Don panier de Noël)	250,00 \$		
Fondation de la Santé du Témiscouata	50,00 \$		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	301,00 \$		
Frais de banque	107,37 \$		
Postes canada (Achat timbres autres)	- \$		
Rénovation domiciliaire	- \$		708,37 \$
Total des dépenses payées pendant le mois:			64 097,89 \$
TOTAL DES DÉPENSES:			193 937,44 \$
<p>CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS :</p> <p>Je certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites ci-haut.</p> <p></p> <p>_____ Josée Chouinard, directrice générale adjointe</p> <p style="text-align: right;">Le 12 janvier 2021</p>			